

Pierre Palissy et je crois plus fermement encore que Bernard Palissy n'était pas l'auteur de la déclaration. E. G.-P.

Mémoires du prince de Talleyrand (XIX, 548, 632). — Je vois bien que l'on met en avant le nom respecté de M. Andral, comme détenteur et éditeur désigné de ces Mémoires; je ne vois pas que M. Andral s'engage personnellement sur cette question de la publication, de l'époque et des conditions où elle se ferait. Je ne puis m'empêcher de croire que ces Mémoires annoncés avec tant de fracas, attendus avec tant d'impatience par les friands de scandales publics et privés, et même par les amis du bel esprit français, tromperont beaucoup d'espérances. Comme ceux de M. de Metternich qui ont, eux aussi, causé certaines déceptions, il est fort possible qu'ils soient plutôt une réunion de pièces et de lettres officielles qu'une biographie, des recueils de portraits et d'anecdotes, des récits proprement dits. J'attends donc pour juger ces Mémoires qu'ils paraissent... s'ils doivent paraître jamais.

DUBITATOR.

Femmes condamnées à mort (XIX, 549). — « De 1833 à 1880 il a été prononcé 1,775 condamnations capitales; les condamnés se divisaient en 1,570 hommes (88 o/o) et 205 femmes (12 o/o). La peine capitale a été commuée pour 632 en travaux forcés à perpétuité, pour 13 en 20 ans de travaux forcés, pour 25 en reclusion perpétuelle et pour 1 en 20 ans de reclusion; 37 sont morts ou se sont suicidés quelques jours après l'arrêt de la cour d'assises. La justice a suivi son cours à l'égard des 1,067 autres (60 o/o). *Les exécutions de femmes sont devenues de jour en jour plus rares. Il y en a eu 39 de 1846 à 1860 et 6 de 1861 à 1875. Aucune n'a eu lieu de 1876 à 1880.* »

Tels sont les renseignements officiels que j'extraits du *Compte général de l'administration de la justice criminelle en France pour l'année 1880*.

PAUL MASSON.

Merangaises (XIX, 577, 634). — Ce mot doit être de la même famille que mérancolieux, et merange, que l'on trouve dans le Glossaire de la langue romane, de Roquefort. « Merange, marance, maranche : peine, douleur, affliction, ennui : *mærar.* »

J. LT.

O primavera, juventù dell' anno (XIX, 610, 685). — Ce vers et ceux qui suivent servent d'épigraphe au premier chapitre de la *Bohème galante*, de Gérard de Nerval. Ils sont empruntés, selon lui, au *Pastor fido*, de Guarini. M. Tx.

Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France (XIX, 617, 694). — Valdescygnes trouvera les renseignements qu'il demande dans un ouvrage de M. Aglaüs Bouvenne, intitulé : *Catalogue de l'œuvre gravé et lithographié de R. P. Bonington*, Paris, Baur, Détaille, 1873. ALEXIS MARTIN.

Tyols (XIX, 642). — C'est une dérivation très suffisamment régulière de *Theodisc*, une des formes primitives du radical *Teutsch, Deutsch*.

1^{er} exemple, avec le *d* :

Assez i ad Alemans e *Tiedels*.
(Chans. de Roland, v. 3795,
Cf. it. *Tedesco*.)

2^e exemple, après la chute du *d* :

Aleman ne *Tieis*, ne duc n'empereür.
(Thomas Martyr, 100, dans Littré,
V. Allemand.)

xi = oi.

D'ailleurs tous les glossaires de haut-français traduisent *Tiois, Thiois*, par *Allemand*. V. Glossaire de la traduction de l'Enfer, par Littré, de l'édition de la Chanson de Roland, de Gautier, etc.

EUMÉS.

— Comparer aussi Grandgagnage, Dictionnaire étymologique de la langue wallonne, au mot *Tih*. VICTOR CH.

Chanut (XIX, 643). — On trouve à la fin du XVII^e siècle messire Michel Humbert Chanut, docteur en théologie de la Faculté de Paris, abbé commendataire de Notre-Dame de la Roche, près Lévy-Saint-Nom, au diocèse de Paris. Il fut inhumé en 1742 dans son abbaye de la Roche, comme le témoigne cette épitaphe qui existe encore :

CI GIST
MESSIRE MICHELLE CHANUT
DOCTEUR DE SORBONNE
VIVANT ABBÉ DE CETTE
ABBAYE DECÉDÉ LE 20 AVRIL
1742, AGÉ DE 82 ANS APRÈS
AVOIR REGIS CETTE ABBAYE
L'ESPASSE DE 47 ANS. PRIEZ DIEU
POUR LUY.